

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate Locale
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut
prendre la résolution si la majorité de ses
membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être trouvée
en nombre compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière convocation,
délibérer quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui
aura lieu le jeudi 30/6/2011 à la Maison communale à
Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 21/6/2011
Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE:

1. Procès-verbal de la séance du 26 mai 2011: Approbation
2. Comptes annuels communaux: Exercice 2010: Approbation
3. Budget communal: Exercice 2010: Modification budgétaire n° 1: Service ordinaire: Approbation
4. Budget communal: Exercice 2010: Modification budgétaire n° 1: Service extraordinaire: Approbation
5. Comptes annuels du CPAS: Exercice 2010: Approbation
6. Amnesty International: Convention " Les Droits humains au cœur de la Cité": Adoption
7. Amnistie des collaborateurs belges lors de la deuxième guerre mondiale: Motion de rejet: Approbation
8. Contrat Rivière Haute Meuse: Cotisation: Décision
9. BR Invest SA: Permis d'urbanisme délivré par le Ministre Henry: Recours au Conseil d'Etat: Autorisation
10. Administration communale: Adaptation d'un logiciel de gestion documentaire: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché

11. Service environnement: Acquisition d'accessoires pour la balayeuse: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
12. Patrimoine communal: Remplacement d'un générateur à air chaud: Section de Bovesse: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
13. Patrimoine communal: Remplacement d'un générateur à air chaud: Section d'Emines: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
14. Patrimoine communal: Remplacement d'un générateur à air chaud: Section de Villers-Lez-Heest: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
15. Patrimoine communal: Achat de matériaux divers: Implantation scolaire: Section de Meux: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
16. Patrimoine communal: Acquisition de mobilier: Implantation scolaire: Section d'Emines: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
17. Patrimoine communal: Achat de matériel électrique: Nouvelle salle du Conseil: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
18. Patrimoine communal: Acquisition de matériaux divers: Nouvelle salle du Conseil: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
19. Fourniture de gaz: Exercices 2011-2016: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
20. Plan Communal de Développement Rural et Agenda 21 local : Fondation Rurale de Wallonie : Charte d'engagement communal : Approbation

HUIS-CLOS:

21. Enseignement : Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à 1/2 temps :
Décision
22. Enseignement: Demande de pause carrière pour motif d'ordre purement personnel à 1/5 temps:
Décision
23. Enseignement: Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice primaire définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère: Décision
24. Enseignement: Demande de congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles
25. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
26. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
27. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (20 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
28. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère